

Rencontres

25.09.13

Migrer d'une langue à l'autre ?

Délégation générale à la **langue française** et aux langues de France

Les langues des migrants en France :
ce qu'on en sait

À l'occasion de la Journée d'étude du 25 septembre 2013
Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Les langues des migrants en France: ce qu'on en sait

La table ronde a réuni :

Stéphanie CONDON

chercheuse à l'Ined

Alexandra FILHON

sociologue, université de Rennes 2

Fabienne LECONTE

sociolinguiste, université de Rouen

Abraham BENGIO

2 directeur général adjoint de la Région Rhône-Alpes

Elle était animée par **David FAJOLLES**

ministère de la Culture et de la Communication

David FAJOLLES

Cette première table ronde vise à dresser un état des lieux de nos connaissances. Nous commencerons par un point sur l'étude nationale « Trajectoires et Origines » (TeO) dont un volet porte sur l'ensemble des langues de l'immigration. Nous reviendrons dans un second temps sur la transmission de l'arabe et du berbère, puis sur les langues d'Afrique subsaharienne, avant d'aborder le projet en cours d'enquête régionale menée en région Rhône-Alpes sur les langues de l'immigration.

L'étude « Trajectoires et Origines » remonte à 2008 et a été publiée en 2010. Elle porte sur la diversité des populations en France. Cette enquête de grande ampleur analyse les parcours professionnels, les parcours résidentiels, les enjeux d'identité, de famille ou de santé. Un volet porte sur les pratiques linguistiques des immigrés et parents d'immigrés. Stéphanie Condon, vous avez la parole.

Stéphanie CONDON

L'enquête a été menée en métropole auprès de environ 20 000 personnes. L'échantillon comprenait à la fois des personnes immigrées, définies comme telles par leur lieu de naissance et leur nationalité d'origine, des descendants d'immigrés, définis comme ayant au moins un parent immigré, et des personnes nées dans les départements d'outre-mer et des personnes nées en France sans lien avec la migration. L'enquête comportait une série de questions pour mieux appréhender la connaissance des langues apprises et pratiquées en famille – français, langues étrangères ou régionales – et les dynamiques de transmission à la génération suivante.

D'autres études nationales avaient déjà porté sur ces sujets : l'enquête MGIS (« Mobilité géographique et insertion sociale », INED-INSEE, 1992), au début des années 1990, donnait un premier aperçu des usages linguistiques et des pratiques des immigrés et de leurs descendants. L'enquête « Étude de l'histoire familiale », associée au recensement de 1999, a permis aux personnes interrogées de s'exprimer sur les langues apprises pendant l'enfance et sur sa transmission. L'enquête « Histoire de vie » (INSEE-INED, 2003) a également exploré ces questions. Nous ne sommes donc pas partis de rien.

Ces enquêtes et « Trajectoires et Origines » ont montré que beaucoup de migrants pratiquent déjà le français en arrivant. Les questions posées offrent l'occasion aux personnes de ne pas choisir une seule langue « maternelle » mais de déclarer jusqu'à deux langues par parent. Nous avons ainsi récolté de nombreuses informations: les individus interrogés ont saisi l'occasion de dire qu'ils avaient une pratique plurilingue et avaient été élevés dans une culture familiale plurilingue. Les autres données fournies par l'enquête permettent de mettre ces informations en lien avec le niveau d'éducation, les rapports avec le pays d'origine ou celui des parents, ou encore le fait de connaître ou non le français à l'arrivée.

De fortes différences apparaissent en fonction de l'origine, très liée à l'histoire de chaque migration et des relations entre ce pays et la France. Les personnes originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne connaissent souvent déjà le français au quotidien dans leur famille ou l'ont appris dans l'espace public ou à l'école. Des migrants venus des pays européens ont également appris le français en milieu scolaire, souvent à un niveau assez avancé, ce qui les a incités à venir en France. Un troisième groupe possède avant le départ très peu de connaissances de la langue française à l'arrivée en France: ce sont des migrants venus notamment du Portugal, de Turquie ou de Chine. Ils apprennent la langue une fois arrivés en France. En ce qui concerne la transmission familiale de la langue, on retrouve de fortes variations entre les groupes de migrants et les langues apportées, variations qui renvoient aux liens maintenus avec le pays d'origine, à la composition du couple parental, au niveau de maîtrise du français, mais aussi à la valeur sociale attribuée à la langue.

4

David FAJOLLES

Alexandra Filhon, vous êtes sociologue, actuellement maître de conférences à Rennes 2, après avoir enseigné à Nanterre de 2005 à 2011. Votre thèse, en 2004, portait sur la transmission de l'arabe et du berbère en France. Vous travaillez au croisement de la linguistique, de la sociologie et de la démographie. Vous avez été responsable de 2000 à 2005 du volet linguistique de l'enquête « Famille » de l'Ined. Vous travaillez actuellement sur les catégories d'espace social en Europe et sur les langues

régionales. Quelles sont les particularités de l'arabe et du berbère dans le paysage des langues des migrants en France ?

Alexandra FILHON

Beaucoup d'enquêtes quantitatives ont été menées récemment par la statistique publique, mais la première enquête nationale mettant sur le même plan langues régionales et langues d'immigration est l'enquête « Famille », qui présente l'avantage de porter sur un échantillon très large de 380 000 individus interrogés. Les questions sont succinctes et permettent de mieux connaître le profil démographique des transmetteurs et les principales corrélations. L'enquête brosse également le paysage linguistique de la France : un quart de la population en France parle une autre langue que le français. Elle révèle une grande diversité des langues et parlers, mais seule une dizaine d'entre eux est parlée par un grand nombre de locuteurs.

J'ai voulu compléter ces données par un volet qualitatif : qu'est-ce que transmettre sa langue pour un parent ? Quelles sont les motivations à transmettre ? Comment cet effort est-il reçu par les enfants ? Qu'est-ce que parler en France une langue autre que le français dans un contexte migratoire ? Je me suis concentrée sur deux langues, l'arabe et le berbère. L'arabe est la principale langue d'immigration parlée en métropole. Le berbère, langue plus méconnue, fait néanmoins partie des dix principales langues d'immigration parlées en France.

Avant toute stratégie, les parents transmettent la langue dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise. Les migrants sur lesquels j'ai travaillé viennent d'Algérie, du Maroc et de Tunisie. Ils arrivent en France à 18 ou 20 ans et ont rapidement des enfants. Ils parlent avant tout leur langue natale, celle qu'ils maîtrisent le mieux. Le français entre progressivement dans la famille, notamment par le biais des enfants scolarisés, et prend souvent le pas, sans qu'il s'agisse toujours d'une stratégie délibérée de la part des parents. La proximité avec le français dépend également de l'origine et de la scolarisation dans le pays d'origine. Les parents issus des milieux populaires sont souvent ceux qui transmettent le plus.

La migration constitue une rupture. La langue sert souvent de substitut au territoire. Là où parler une langue régionale affirme une appartenance

au territoire où l'on vit, les migrants parlent leur langue pour faire perdurer le lien à une terre qu'ils ont quittée.

David FAJOLLES

Les scénarios de transmission ou de non-transmission ont-ils évolué depuis 1999 ?

Alexandra FILHON

La première enquête nationale sur les représentations que les individus ont de leurs pratiques linguistiques remonte à 1999. Les évolutions s'appréhendent sur le temps long : elles sont minimes sur dix ou quinze ans.

6

David FAJOLLES

Vous avez évoqué l'importance du milieu social et du niveau de scolarisation. D'autres facteurs entrent-ils en compte dans la transmission de la langue maternelle ?

Alexandra FILHON

Beaucoup d'autres facteurs entrent en considération, comme l'affect. J'ai choisi de comparer l'arabe et le berbère précisément parce qu'ils n'ont pas le même statut. Même si le berbère connaît une reconnaissance progressive, l'arabe est la langue principale de l'école et celle du Coran. Le berbère est parlé principalement en Algérie et au Maroc, mais l'Algérie connaît une revendication politique plus forte qui s'explique par la colonisation et la politique d'arabisation qui a eu cours par le passé. Il s'agit avant tout pour les parents d'origine algérienne d'une revendication identitaire, voire d'un militantisme. Les parents d'origine marocaine qui maîtrisent à la fois le berbère et l'arabe transmettent avant tout l'arabe,

langue internationale.

David FAJOLLES

Fabienne Leconte, vous êtes sociolinguiste et professeur à l'université de Rouen. Vous avez publié en 1997 *La famille et les langues: une étude sociolinguistique de la deuxième génération africaine* à L'Harmattan. Votre habilitation à diriger les recherches, en 2011, a porté sur l'appropriation des langues et la construction des identités en contexte plurilingue et pluriculturel. Vous avez mené une série d'enquêtes à dominante qualitative dans la région de Rouen sur la place des langues d'Afrique subsaharienne.

Quels usages et quelle transmission des langues africaines en France ? Quels sont les langues et les pays représentés dans les périmètres de vos enquêtes ? Quelles sont les évolutions constatées d'un terrain à un autre en termes de choix de transmission ?

Fabienne LECONTE

Le statut d'officialité des langues dans le pays d'origine rend les langues africaines invisibles en France : les migrants viennent souvent de pays où le français est langue officielle, parfois unique. Les pays africains étaient classés, quand j'ai commencé mes études de linguistique, entre pays francophones et pays non-francophones. La colonisation pesait encore fortement dans les années 1980 sur les questions de langue : les Zaïrois étaient réputés non-francophones, car ils venaient d'un pays qui n'avait pas été colonisé par la France (mais par la Belgique).

L'Afrique est par ailleurs le continent plurilingue : les personnes parlent souvent plusieurs langues africaines. La majorité des migrants se sont inscrits dans des migrations très anciennes, remontant à la Première Guerre mondiale. Les langues les plus représentées en France ne sont pas forcément les langues majoritaires dans les pays d'origine, car les groupes minoritaires sont souvent ceux qui migrent le plus : ils vivent dans les régions les moins développées du pays d'origine. Ils peuvent également avoir une tradition migratoire, d'abord en Afrique, puis en

France quand on est venu les chercher pour les faire travailler dans les usines métallurgiques et chimiques. La zone s'étendant de la région parisienne au Havre, le long de la vallée de la Seine, accueille ainsi une concentration plus forte de personnes originaires d'Afrique noire. Elles proviennent du Sénégal, du Mali ou de la Mauritanie. La migration s'est davantage diversifiée à partir des années 1980 : les migrants sont davantage venus d'Afrique centrale suite aux problèmes économiques et politiques au Congo et au Gabon. Enfin, Paris accueille depuis longtemps les intellectuels africains : Léopold Sédar Senghor est venu à Paris en 1928 pour faire ses études.

Les migrants issus d'Afrique de l'Ouest sont ceux qui transmettent le plus leur langue. La majorité d'entre eux, dans les années 1980, n'ont pas été scolarisés dans leur pays d'origine. Le Sénégal est francophone, mais seuls 25 % de la population parle bien français. Les personnes parlent souvent plusieurs langues africaines, dont une langue véhiculaire. Le wolof, langue véhiculaire du Sénégal, sert par exemple de langue de communication entre Africains en France. Ils transmettent en revanche aux enfants la langue du groupe culturel ou ethnique. Même si le plurilinguisme africain n'est pas transmis, apprendre une autre langue est toujours considéré comme une richesse. Des jeunes des quartiers d'origine africaine suivent ainsi des cursus universitaires en langues étrangères appliquées.

8

La transmission ne se fait pas partout de la même manière. Les langues gabonaises connaissent par exemple une importante régression au Gabon - les parents parlent français à leurs enfants à Libreville. Cette tendance se retrouve en France. La scolarisation, quand elle a eu lieu, s'est également faite en français.

Les personnes originaires d'Afrique subsaharienne représentent en 2012 plus de 20 % des entrants sur le territoire français, alors que 9 % seulement sont bénéficiaires des formations linguistiques dispensées dans le cadre du contrat d'accueil et d'intégration. Les nouveaux migrants parlent donc davantage français qu'auparavant grâce à l'augmentation du taux de scolarisation, notamment des filles. Placer des enregistreurs dans des familles wolof et pulaar a montré que les personnes continuent à parler un code mixte entre elles, même quand tous les enfants sont scolarisés. Les phénomènes de contacts de langues existent en effet en France mais aussi dans les pays d'origine, les phénomènes linguistiques sont similaires.

Enfin, le choix de la langue optionnelle au baccalauréat permet parfois de tisser un lien entre les générations : les plus anciens donnent des cours et aident les jeunes à passer leur épreuve de soninké ou de pulaar. Cette valorisation des langues africaines par l'Éducation nationale est d'autant plus importante que les langues n'ont pas toujours de statut d'officialité dans les pays d'origine.

Alexandra FILHON

J'ajouterai que beaucoup de migrants étaient autrefois analphabètes, notamment les femmes. Un migrant sur trois issu d'Afrique est désormais diplômé du supérieur. Les rapports à la scolarisation ont donc considérablement évolué, notamment du fait de l'injonction politique forte à accueillir des migrants scolarisés et partiellement francophones.

David FAJOLLES

Abraham Bengio, vous êtes agrégé de lettres classiques. Vous avez été DRAC (directeur régional des affaires culturelles) à plusieurs reprises et délégué général adjoint à la langue française et aux langues de France. Vous êtes depuis 2004 directeur général adjoint de la Région Rhône-Alpes, chargé du pôle « Développement personnel » puis du pôle « Vivre ensemble », auquel appartient notamment la direction de la culture. Vous êtes également membre du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique, qui a rendu son rapport en juillet.

Votre intervention porte sur une étude en cours, promue par le Conseil régional, sur les langues de l'immigration. Pourquoi une telle étude ? Existe-t-il une particularité de la région Rhône-Alpes en la matière ? Ensuite, vous n'avez pas fait appel pour mener cette étude à un laboratoire de recherche mais à un centre culturel. Quel objectif poursuivez-vous en faisant ce choix ? S'agissait-il d'identifier des besoins culturels liés aux pratiques linguistiques ? Enfin, quelques tendances ont-elles déjà été dégagées de cette enquête en cours ?

Abraham BENGIO

Le Conseil régional de Rhône-Alpes a lancé cette étude face à la montée en France d'un racisme décomplexé qui charrie des idées reçues, notamment sur les langues de l'immigration, l'une d'entre elles étant qu'il faudrait désapprendre la ou les langues d'origine si l'on veut s'intégrer. On peut parler de «xénoglossophobie», cette phobie d'entendre des langues «étranges» dans la rue. Nous sommes au contraire convaincus qu'il existe un lien entre la diversité culturelle et la diversité linguistique et nous pensons que les bienfaits du multilinguisme des territoires et du plurilinguisme des individus l'emportent de loin sur les difficultés.

Nous n'avons pas fait appel à un laboratoire pour cette étude parce que notre souci premier n'était pas de sauver des langues, mais de venir en aide aux populations issues de l'immigration ainsi qu'aux populations qui les accueillent sans avoir conscience de la richesse que représente pour elles la présence de langues de l'immigration. Inversement, nous nous refusons à toute assignation: nul n'est tenu de transmettre sa langue d'origine. Chacun est en droit de faire ses propres choix. Nous avons donc recouru à des centres culturels qui se sont fédérés pour répondre à notre appel d'offre, le Centre des musiques traditionnelles de Rhône-Alpes et le Centre culturel œcuménique de Villeurbanne, qui ont l'habitude des études de terrain.

10

Nous cherchions d'abord à dresser un état des lieux. Les premiers résultats de l'étude confirment des particularités rhônalpines, comme la prégnance de l'immigration italienne passée par la Savoie, de l'immigration espagnole passée par l'Ardèche, d'une immigration arménienne suite au génocide ou d'une immigration polonaise dans le bassin stéphanois. L'ensemble montre également que 25 % des personnes interrogées utilisent leur langue d'origine dans un cadre professionnel, soit parce qu'elles sont en contact avec des populations de même origine, soit parce que leur entreprise est en relation économique avec des pays où ces langues sont parlées. Ces langues souvent stigmatisées sont donc un atout économique majeur dans notre région.

Alexandra FILHON

Le plurilinguisme est présenté de manière récurrente comme une richesse, mais la réalité est bien différente en matière scolaire : mieux vaut parler anglais qu'arabe ou wolof. Une solution serait de rendre ces langues accessibles à tous, pour qu'elles deviennent une richesse pour tous et non pour les seuls migrants.

Abraham BENGIO

Il ne faut pas tomber dans le piège consistant à penser que le breton est l'affaire des Bretons, le basque l'affaire des Basques et le wolof l'affaire des migrants. Il est important de préserver ces langues, qui sont en soi une richesse pour nous, et donc de les rendre accessibles à tous.

David FAJOLLES

Plusieurs d'entre vous ont mis en avant la dimension performative des enquêtes : la réalisation de ces études valorise en soi la compétence plurilingue. Pensez-vous qu'il reste encore un pan non éclairé du paysage linguistique en France ? Où nos voisins européens en sont-ils en la matière ?

11

Alexandra FILHON

La Belgique, la Suisse et le Luxembourg mènent de telles enquêtes, mais elles sont relativement rares, car elles sont lourdes d'enjeux politiques : une seule langue porte généralement l'unité nationale.

Fabienne LECONTE

Mes observations dans les quartiers ont montré que l'on a assisté à une régression dans le discours ordinaire que les enseignants tiennent aux parents. Dans les années 90, on recommandait, à juste titre, de trans-

mettre la langue première aux enfants, alors qu'au cours des années 2000, le discours majoritaire est de ne parler qu'en français aux enfants même quand les parents le parlent mal. C'est une véritable régression.

Abraham BENGIO

De même, certains parents veulent apprendre l'anglais à leurs enfants dès la petite enfance, alors même qu'aucun d'entre eux n'est anglophone de naissance. La souplesse intellectuelle qu'on acquiert par un double ou triple apprentissage précoce ne se fait qu'avec une langue dont les parents sont familiers : on ne transmet pas seulement une liste de mots, mais une culture, des affects et des symboles. Il faut donc valoriser les langues dont on est porteur et qu'on a tendance à minorer. Une enquête de la DGLFLF montrait ainsi une jeune lycéenne d'origine maghrébine déclarant parler le français, l'anglais et l'espagnol, sans penser à signaler l'arabe qu'elle maîtrisait parfaitement.

12

Stéphanie CONDON

Plus de la moitié des descendants d'immigrés interrogés dans l'enquête « Trajectoires et Origines » n'ont reçu aucune autre langue que le français. Selon l'offre d'enseignement de ces langues, de nombreux descendants choisissent d'apprendre au cours de leur scolarité secondaire la langue « étrangère » qu'ils ont apprise par leurs parents (anglais, espagnol, allemand surtout). D'autres langues plus rares dans le système scolaire français peuvent parfois être apprises par le biais d'une option au lycée. Pour d'autres, il existe des structures associatives offrant la possibilité d'apprendre des langues familiales (notamment le turc et le portugais). Mais ceux qui n'ont pas cette chance, très souvent dans le cas des langues arabe, berbère, khmer et africaines, ont moins la possibilité de valoriser cet aspect de leur héritage culturel.

INTERVENTIONS DE LA SALLE

Martine ROUSSEAU

co-animatrice de « Langue sauce piquante », le blog des correcteurs du monde.fr

Vous avez parlé de pulaar parmi les langues de l'Afrique subsaharienne. De quelle langue s'agit-il ?

Fabienne LECONTE

Il s'agit de la langue du peuple pulaar – les Occidentaux parlent de peul. Cette langue est parlée de manière minoritaire dans toute l'Afrique de l'Ouest. Elle revêt une très forte connotation identitaire : on reste Pulaar dans des pays où l'on est minoritaire parce qu'on parle la langue.

Brenda FRANÇOIS

association « Solidarité migrants » à Rueil-Malmaison

Faites-vous une distinction entre les langues de tradition orale et les langues écrites ? Beaucoup de populations transmettent sans doute une langue orale plutôt qu'écrite.

Abraham BENGIO

Cela pose effectivement un problème à l'école. L'arabe transmis par les familles est dialectal et s'écrit assez peu. L'arabe écrit est celui du Coran, c'est-à-dire l'arabe littéraire, enseigné par l'Éducation nationale. Il me semble important de nouer un lien entre les deux pour valoriser une culture et non simplement des règles de syntaxe et des listes de mots.

Alexandra FILHON

L'enquête « Famille » interrogeait les personnes sur les langues parlées en famille: elle visait plutôt les interactions orales entre parents et enfants. Cette dimension orale reste prépondérante dans les enquêtes qualitatives. Certains parents choisissent parfois de placer leurs enfants dans des cours où ils apprendront à écrire l'arabe, notamment pour l'apprentissage du Coran. L'enjeu entre oral et écrit est également très important pour le berbère, dès le pays d'origine: la langue s'officialise peu à peu au Maroc et en Algérie et commence à s'enseigner, mais dans un alphabet différent dans ces deux pays.

Aude RABAUD

URMIS/Université Paris Diderot

14

Vous avez utilisé à la fois l'expression « pratique linguistique » et « pratique langagière »? Établissez-vous une différence dans vos enquêtes entre les deux? Ensuite, qu'est-ce que « connaître » une langue? On s'engage ainsi à connaître le français en signant le Contrat d'accueil et d'intégration. Il peut s'agir de français de survie, de français nécessaire pour communiquer avec les institutions, etc. Comment mesurez-vous cette dimension?

Fabienne LECONTE

Le terme « pratique linguistique » renvoie plus directement à la langue, alors que le terme « pratique langagière » est plus large. Je privilégie le second, car j'observe des phénomènes de contact de langue. Ainsi, j'ai travaillé il y a deux ans avec un collègue sénégalais pour une étude sur l'alternance des langues pulaar et wolof. Nous avons débattu pour savoir si le terme *dal* utilisé par une personne passant une commande sur Internet était du wolof ou un emprunt au français: j'ai appris au Sénégal que le mot venait du français « sandale ». De même, le mot « téléphone » peut être traité en pulaar comme un emprunt ou comme un mot à part entière de la langue. Ces débats de puristes sont lourds de sens en termes d'identité,

mais ils renvoient à une pratique linguistique tout à fait banale : il est normal d'emprunter le mot en même temps que l'objet. Il faut par ailleurs garder à l'esprit que les pratiques langagières évoluent et que les langues de contact s'influencent mutuellement.

Xavier NORTH

Nous avons beaucoup de mal à dénombrer les langues de l'immigration, car la statistique concernant le nombre de primo-arrivants sur le territoire n'était pas rendue publique jusque récemment. Avez-vous une idée du nombre de locuteurs de la deuxième langue la plus parlée en France, c'est-à-dire l'arabe dialectal ? Le nombre de berbérophones en France est estimé à deux millions.

Stéphanie CONDON

Le dénombrement en termes de « locuteurs » est toujours délicat, car la pratique n'est pas binaire en raison de la diversité des niveaux de maîtrise. L'enquête « Trajectoires et Origines » a posé une question sur le niveau de maîtrise des langues apprises en famille ; les résultats sont très intéressants. Sinon, à ma connaissance, les statistiques sur les « primo-arrivants » ne recensent pas les pratiques linguistiques.

15

Alexandra FILHON

La question est un champ de conflit entre démographes et linguistes : qu'est-ce qu'une langue ? Qu'est-ce que la pratique ? Peut-on parler de locuteur pour une personne qui comprend une langue sans la parler ? Les enfants comprennent souvent la langue d'origine de leurs parents, mais ne sont pas en mesure de répondre au-delà de quelques mots. On peut donner un ordre de grandeur, mais ce chiffre n'est pas très intéressant pour nous.

Abraham BENGIO

Le problème est similaire pour le français : la francophonie ne cesse de s'étendre, mais de quels francophones parlons-nous ?

Le film « La profession de foi de Nouredine Hagoug » (2007), de l'Atelier du bruit, est projeté.

